La Mulatière (69) : un tag assimile l’islam au nazisme sur un mur de la commune

17/05/2023 à 15h28



[…] Des agents sont intervenus immédiatement pour nettoyer l’inscription délictueuse à la demande, deux jours plus tôt, de la maire (Les Républicains) de la commune, Véronique Déchamps.

Jusqu’à 45 000 euros d’amende

Dans ce tag, le « s » du mot « islam » était remplacé par les deux « s » en caractères gothiques de la SS (Schutzstaffel), protection rapprochée d’Adolf Hitler puis principale organisation criminelle du régime national-socialiste allemand (1933-1945).

Cette comparaison relève de la provocation publique à la haine. Un délit passible d’une peine d’emprisonnement maximale d’un an et/ou d’une amende pouvant aller jusqu’à 45 000 euros.

Le Progrès